Dossier de presse

Le projet « Parc des Berges de Somme », lauréat du programme national Démonstrateur de la Ville Durable (DVD) porté par l'État dans le cadre de France 2030.

Mercredi 25 novembre, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, organisé à Paris Porte de Versailles, Amiens Métropole et la Banque des Territoires ont signé officiellement la convention de financement du projet « Parc des Berges de Somme », lauréat du programme national Démonstrateur de la Ville Durable (DVD) porté par l'État dans le cadre de France 2030.

Cette signature a eu lieu en présence de Frédéric Fauvet, Maire d'Amiens, Président d'Amiens Métropole, Matthieu Aufauvre, Directeur du Réseau, Mélanie Pauvros, Directrice Régionale Haut-de-France et Ollivier Lenot, Directeur adjoint des Mandats de la Banque des Territoires et Eric Bazard, Directeur général de la SPL Vallée idéale développement.

Développé au sein de la ZAC Gare la Vallée, le futur parc des berges de Somme transformera cinq hectares de friches en un espace naturel urbain, associant renaturation des berges, parc naturel de promenade et de loisirs, tiers-lieu alimentaire, le transformant en un véritable parc naturel et nourricier aux portes du centre-ville d'Amiens.

Cette signature marque une étape décisive dans la concrétisation de l'un des projets les plus structurants de la transformation du quartier Gare la Vallée.

Grâce à cette démarche, Amiens bénéficie aujourd'hui de l'un des financements les plus importants obtenus dans le cadre du programme.

L'ambition est claire : transformer un secteur longtemps considéré comme une arrière-cour du territoire en une porte d'entrée attractive sur la Somme et les Hortillonnages, illustrant pleinement la vision d'une Amiens ville de nature et ville créative.

Le parc des berges de Somme, un parc naturel, de loisirs et nourricier, aux portes du centre-ville

Situé au nord de la rue de Verdun et implanté au bord du canal, le projet de parc de 5 hectares est situé sur d'anciennes friches d'activité en attente de mutation depuis de nombreuses années, au sein de la ZAC Gare la Vallée, pilotée par la Société Publique Locale (SPL) Vallée idéale développement.

Interne

Après une première phase d'incubation menée entre 2022 et 2025 dans le cadre du programme Démonstrateur de la Ville Durable (DVD), le projet va entrer dans sa phase de réalisation grâce à l'obtention de la subvention de 3,7 millions d'euros accordée par l'État jusqu'en 2031.

Le projet a vocation à redonner accès à la Somme et à ses milieux dans un espace de transition entre milieu humide et espace urbain. Il donnera naissance à un parc naturel et urbain multifonctionnel, à vocation métropolitaine.

Inspiré des Hortillonnages et des paysages d'eau de la vallée reconnus d'intérêt international par la convention Ramsar, ce nouveau lieu de nature porte l'ambition de réaffirmer l'identité d'Amiens comme ville d'eau, de nature et de maraîchage, tout en proposant un cadre de vie attractif et résilient face aux défis climatiques.

Concrètement, le Démonstrateur Ville Durable amiénois est notamment composé de :

- L'aménagement d'un parc en particulier les nivellements de terrain
- La construction d'un bâtiment support d'un tiers-lieu
- La construction d'un équipement agricole pour soutenir la filière maraîchère locale

Perspective du parc des berges de Somme (2026, OBRAS, D'ICI LA, *et al.)*



Interne

Aménagement d'un parc naturel

L'ambition première du projet est de reconnecter les habitants à la Somme en révélant l'eau sur ce site longtemps resté inaccessible, tout en leur offrant un cadre de vie exceptionnel, entre nature et nouveaux usages et en renforçant son attractivité.

Les aménagements consisteront en la recréation de rieux ; la restauration des berges ; l'aménagement d'une zone humide fonctionnelle ; le développement de nouveaux habitats favorables à la biodiversité.

Au-delà de leur intérêt écologique, ces aménagements contribueront à répondre aux enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique à travers : le stockage du carbone ; la régulation hydraulique ; la préservation des milieux naturels ; la lutte contre les îlots de chaleur et la filtration naturelle de l'eau et de l'air.

Avec le parc Nisso Pelossof, le Parc des Berges de Somme constituera la deuxième grande promenade verte structurante du quartier Gare la Vallée.

Comme prévu dans le plan d'aménagement de Paul Chemetov, l'architecte et urbaniste qui a piloté la conception urbaine de la ZAC Gare la Vallée de 2002 à 2017, il assurera une continuité entre le centre-ville, la gare, la future Plateforme des Images et de la Création (PIC), la Halle Freyssinet, la vallée de la Somme et les Hortillonnages.

À terme, les habitants bénéficieront d'une immersion en pleine nature à moins de dix minutes de la gare et de l'arrivée du TGV (2028).

Le parc accueillera de nombreux équipements et usages : des parcours de promenade et de découverte ; des cheminements piétons ; un espace ludique ; des structures d'observation ; un embarcadère en lien avec le festival nationalement reconnu Art, Villes & Paysage ; un bac à chaîne reliant le chemin de halage ; une halle couverte multifonctionnelle issue de la réhabilitation de la structure métallique existante ; des espaces d'accueil pour des animations culturelles et associatives.

Un parc nourricier pour développer et accompagner la production locale

<u>Bâtiment parc des berges de Somme (Murmur)</u>

Interne



Le projet s'inscrit également dans le Projet Alimentaire Territorial porté par Amiens Métropole, qui engage une stratégie ambitieuse pour faire de l'alimentation locale un pilier de son développement territorial.

L'ambition est de faire du parc un véritable espace de production, de sensibilisation et de valorisation de l'alimentation locale. Plusieurs équipements viendront renforcer cette vocation :

- **Un hangar agricole mutualisé :** le projet prévoit la création d'un équipement partagé destiné aux maraîchers des Hortillonnages afin de faciliter la logistique de production, de conforter la filière et d'accompagner son développement.

- **Des parcelles maraîchères :** de nouvelles surfaces de culture seront créées afin de soutenir la production locale tout en favorisant l'apprentissage du maraîchage et la transmission des savoir-faire.

- **Un tiers-lieu alimentaire :** conçu dans une démarche écologique, ce bâtiment prolongera les expérimentations menées depuis plusieurs années sur le site de l'Île aux Fruits par l'association Terres Zen.

Il accueillera notamment des activités autour de la cuisine de produits locaux ; des espaces pédagogiques ; des actions destinées aux scolaires ; des initiatives à destination des publics fragiles ou éloignés d'une alimentation de qualité ; des temps de convivialité et de restauration ; une guinguette.

L'objectif est de créer un lieu favorisant le lien social, l'apprentissage et la valorisation des circuits courts.

Interne

Un projet reconnu à l'échelle nationale

L'ensemble du projet a été retenu comme « Démonstrateur de la ville durable (DVD) » aux côtés de 31 projets exemplaires en France.

Le projet a été particulièrement salué par l'Etat et la Banque des Territoires pour sa vision d'ensemble d'une ville résiliente et hybride créant du lien entre nature et culture(s), une ville respectueuse de son environnement, attentive à accompagner les changements de pratiques des habitants pour répondre aux enjeux de transition écologique en s'appuyant sur les circuits courts et la valorisation des atouts locaux, et la capacité du projet à être reproduit dans d'autres territoires.

Gare la Vallée : réconcilier la ville et la Somme

Bien plus qu'une opération d'aménagement lancée en 2006, la ZAC Gare la Vallée porte un projet ambitieux : renouer le lien entre la ville et la vallée de la Somme. Situé à l'est du centre-ville et de la gare, ce quartier en pleine transformation est conçu comme une transition entre les atouts de la ville et les richesses naturelles du fleuve.

Longtemps marqué par la présence de friches industrielles, de remblais et d'infrastructures héritées de son passé, le secteur fait aujourd'hui l'objet d'un vaste projet de renouvellement qui redonne toute sa place à l'eau, aux sols, à la biodiversité et aux usages. L'objectif est de reconnecter les habitants à leur environnement naturel, tout en créant un quartier attractif, résilient et adapté aux défis climatiques.

Le parc des Berges de Somme constitue l'un des éléments majeurs de cette transformation. Véritable trait d'union entre la gare, la future Plateforme des Images et de la Création (PIC), les Hortillonnages et la vallée de la Somme, il incarne une nouvelle manière d'aménager la ville, en s'appuyant sur les ressources naturelles du territoire.

Au cœur du projet, l'eau et le sol sont les fils conducteurs de toutes les actions menées. Renaturation des berges, préservation des zones humides, développement du maraîchage, construction bas carbone et sensibilisation des habitants contribuent à un même objectif : concilier développement urbain, transition écologique et qualité de vie.

Grâce au programme Démonstrateur de la Ville Durable, Gare la Vallée devient ainsi un laboratoire grandeur nature des nouvelles pratiques urbaines, conciliant adaptation au changement climatique, souveraineté alimentaire, préservation de la biodiversité et innovation dans les usages.

Enfin, ce projet illustre l'ambition d'Amiens Métropole de construire une ville plus résiliente en s'appuyant sur ses richesses naturelles, en reconnectant la ville à la Somme, en réaménageant des espaces longtemps délaissés et en développant de nouveaux usages autour de l'alimentation locale, de la biodiversité et du bien-être des habitants.

Interne

Le Démonstrateur de la ville durable (DVD)

Lancé en mai 2021, le programme France 2030 « Démonstrateurs de la ville durable » opéré par la Banque des Territoires s'inscrit dans la stratégie d'accélération « Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants » et la démarche « Habiter la France de Demain », axée autour des 4 défis que sont la sobriété, la résilience, l'inclusion et la création de valeurs. Doté d'une enveloppe de 160 M€ au profit de projets urbains, le programme fédère un réseau national de 39 démonstrateurs de la ville durable, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de développement durable des espaces urbains français (métropole, péri-urbain, territoires ruraux, ville moyenne, quartier prioritaire de la ville…). Après une première période de trois ans d'études et d'ingénierie, 31 de ces démonstrateurs bénéficient désormais d'un soutien amplifié pour réaliser leur projet.

https://www.banquedesterritoires.fr/demonstrateurs-ville-durable/programme

À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général** pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : https://www.gouvernement.fr/france-2030

Interne

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts
Sandrine Gandon-Ducroux : sandrine.gandon-ducroux@caissedesdepots.fr – 06 85 90 07 23

A propos d'Amiens Métropole

Amiens Métropole est une communauté d'agglomération située dans le département de la Somme, en région Hauts-de-France. Créée le 1er janvier 2000 (issue du district du Grand Amiens), elle réunit 39 communes autour d'Amiens, pour une superficie d'environ 349 km² et plus de 184 000 habitants**.** Son président est Frédéric Fauvet.

A propos de la SPL Vallée Idéale Développement

La SPL Vallée idéale Développement est une société publique locale créée le 9 octobre 2015 à Amiens. Elle agit pour le compte des collectivités actionnaires (notamment la Ville d'Amiens, Amiens Métropole et le Département de la Somme) dans l'aménagement urbain, la construction et la gestion d'équipements. Son Président est Frédéric Fauvet.

Interne